

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 11-12

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

Israël: programme de modernisation des «M-113»

Les forces armées israéliennes veulent engager à l'avenir une partie de leurs chars de grenadiers M-113 lors d'opérations de basse intensité. Au début 2004, deux M-113 ont déjà été touchés par des missiles, vraisemblablement des RPG-7, ce qui a provoqué la mort de onze soldats. Cet événement s'est produit pendant une opération de l'armée israélienne près de Gaza. Ces engins *rétrofités* doivent avoir une protection nettement renforcée: intégration d'un blindage complémentaire, léger, flexible et démontable, qui est développé par les firmes israéliennes IMI et Rafael. Ils disposeront également d'un moteur plus performant de 275 CV, d'un système de transmission et d'un train de roulement améliorés.

Le blindage complémentaire, d'un poids d'environ 3,25 tonnes, protège contre toutes les armes d'infanterie, y compris les missiles RPGS; modulaire, il peut être monté assez rapidement en fonction de la menace et les parties endommagées peuvent être remplacées en tout temps. Le bas de caisse, ainsi que des modifications entraînant le minimum d'augmentation de poids offrent une protection optimale contre les mines et les explosions. Un système est prévu contre l'incendie et l'explosion, qui sont un danger constant. Dans une deuxième phase, un armement télécommandé est prévu, qui assure une observation sans faille et la protection du servant. (ASMZ, novembre 2004)



Nouveau transport de troupe israélien *Tigre* construit sur la base du Merkava Mk1.

Des blindés pour Israël

L'armée israélienne a acquis, pour 100 millions de dollars, auprès de Textron aux Etats-Unis, un lot de 103 véhicules transports de troupes. Ces dérivés du M-113 sont destinés à opérer en milieu urbain, au côté des chars de combat. (TTU Europe, 20 octobre 2004)

L'«APAM» en 120 mm

IMI vient de terminer le développement d'une nouvelle munition pour canon à âme lisse de 120 mm, dénommé APAM (*Anti Personnel/AntiMatériel*), qui sera utilisée par le Merkava 3. Il en existe déjà une version pour le canon rayé de 105 mm équipant les M-60 et les Merkava 1/2. L'APAM contient six sous-munitions qui explosent au-dessus de l'objectif à traiter, de façon à couvrir, avec une pluie d'éclats, une surface maximale de terrain. La portée pratique de l'APAM, qui remplacera à terme la munition HEAT, est de 3000 mètres. IMI aurait également à l'étude une variante de l'APAM

en calibre 125 mm, destinée aux chars de combat d'origine ex-soviétique. (TTU Europe, 10 novembre 2004)

Le char «Abrams» en combat urbain

L'US Army a entrepris un programme visant à adapter le char de combat M-1 Abrams au combat urbain, cela grâce à un kit spécifique dénommé *Tank Urban Survival Kit*, qui comprend, entre autres, une plaque de protection additionnelle installée autour de la mitrailleuse de tourelle, du blindage réactif sur les deux flancs de l'engin, un tourelleau télécommandé pour le chef de char, une protection additionnelle pour la partie postérieure, une caméra thermique pour le servant et un interphone extérieur pour faciliter les communications entre les membres de l'équipage de l'engin et l'infanterie. Une centaine de kits ont déjà été expédiés en Irak, sans le tourelleau télécommandé, qui est encore en cours de développement et qui sera de deux types différents, de

façon à pouvoir être installé, soit sur le M-1A1, soit sur le M-1A2. (TTU Europe, 5 octobre 2005)

France: la succession des «VAB», «10 RC», «Sagaie» et «VBL»

Le commandement français pense remplacer le *Sagaie* par le véhicule de classe intermédiaire, l'*EB-10* (engin blindé de 10 tonnes), ce qui permettrait d'intégrer les futurs systèmes de renseignement ou de commandement. Il n'y a pas d'urgence pour les *Sagaie*, qui sont en train d'être équipés d'un moteur diesel et dont la tourelle pourrait être revalorisée. En revanche, les systèmes *Mars* (sol-air) et *Rhapsodie* (radar du champ de bataille) vont avoir rapidement besoin d'un véhicule porteur. Il y a toujours la solution de les installer dans des *Véhicules de l'avant blindés* (VAB), mais l'Etat-major de l'Armée de Terre préférerait un engin qui ne soit pas en milieu de vie. Quant à l'*EB-10* destiné à la reconnaissance offensive, ses spécifications se dessinent peu à peu: il s'agit de reproduire le succès du *Sagaie*, soit une grande puissance de feu (90 mm) pour un poids très léger (8 tonnes). On s'intéresse beaucoup à un canon avec des munitions télescopées de 40 mm CTA monté, de préférence, sur une tourelle «deux hommes». L'expérience du *Véhicule blindé de combat d'infanterie* (VBCI) a laissé une mauvaise impression des systèmes téléopérés ou des tourelles «un homme». Les commandants de char de la cavalerie légère apprécient de pouvoir sortir la tête hors des écoutilles pour sentir l'environnement! Ces engins devraient évoluer de concert avec des plates-formes chargées

de l'acquisition du renseignement, d'où l'intérêt de disposer dès le début d'un véhicule commun, y compris pour les systèmes *Rhapsodie* et *Mars*. Enfin, l'*EB-10* devrait être aérotransportable par la prochaine génération d'hélicoptère lourd et par C-130.

Le deuxième besoin concerne le remplacement des *AMX-10 RC* et des *VAB*, par un engin de la classe des 20 tonnes (*EB-20*), décliné en deux sous-catégories. Le principal défi sera de concevoir un engin modulaire d'un coût acceptable, capable aussi bien de transporter un groupe de combat que d'accueillir un panier de tourelles. Il n'y a pas d'urgence particulière pour remplacer les 3500 *VAB*. En revanche, les 256 *AMX-10 RC*, malgré la revalorisation en cours, sont à bout de souffle. L'idée serait donc de disposer d'engins à partir de 2015-2020.

Les *EB-20*, aérotransportables par *A400M*, devraient être protégés, grâce à des systèmes actifs, des charges creuses de *RPG*. On semble privilégier un engin à roues, capable de faire, par ses propres moyens, un bond de 500 km en une nuit.

La troisième classe d'engin concerne le remplacement du *Véhicule blindé léger* (VBL) par un véhicule de la classe des 5 tonnes (*EB-5*). L'horizon est assez lointain (2025) mais, compte tenu de l'importante sollicitation du parc VBL en opérations extérieures, le calendrier pourrait être avancé. Ces programmes ne concernent que les unités légères blindées. La composante blindée mécanisée a son avenir assurée avec l'arrivée du *VBCI* en remplacement du *10P* et grâ-

ce à une série de revalorisation du *Leclerc* qui devrait lui permettre de rester en ligne au-delà de 2030. (TTU Europe, 1^{er} juin 2005)

Retour aux sources pour les snipers

À la suite des expériences en Afghanistan, les tireurs d'élite canadiens voient leurs missions réorientées. Auparavant, l'accent était mis sur leurs capacités à opérer en arrière des lignes ennemies afin d'acquies du renseignement. L'enseignement dispensé à l'école de l'infanterie de Gagetown en revient sur la mission traditionnelle du sniper: tuer. Le calibre .338 Lapua (8,6 mm), moyen terme entre une arme en calibre 12,7 et le 7,62 OTAN, a été choisi, comme l'arme destinée à remplacer le vénérable *Parker-Hale C3A1*, le *Timberwolf* à répétition manuelle et chargeur de cinq cartouches. Celui-ci a satisfait aux exigences en matière de précision, soit un ratio de 99% de coups au but à une distance de 1250 mètres. Le *Timberwolf*, acquis au profit des tireurs d'élite canadiens, sera équipé d'une lunette d'origine américaine et d'un modérateur de son en titane; les premiers seront introduits à la troupe à partir d'août 2005. Le .338 a le vent en poupe au sein des tireurs d'élite, puisque la Grande-Bretagne a également acquis des *Accuracy International AW Super Magnum* désormais référencés *L115A1*. (TTU Europe, 1^{er} juin 2005)

Virus chinois

Dans le sillage de l'ouragan *Katrina*, des groupes de hackers chinois auraient tenté de tester la résistance de plusieurs sites du

Mouvements de jets prévu à l'horizon 2010 par rapport à l'année 2000

Base aérienne BA	Mouvements 2000	Mouvements 2010
Meiringen	10500	5300 (2900 F/A-18, 2400 F-5)
Payerne	20300	13900 (7700 F/A-18, 6200 F-5)
Sion	8860	4400 (2000 F/A-18, 2400 F-5)
Emmen	12000	1200 (600 F/A-18, 600 F-5)

Pentagone aux virus informatiques. Il s'agirait d'une action pilotée par le Département « Communication » de l'Armée populaire de libération, dirigée par le général Xu Xiaoyan. Une cellule du FBI tente d'évaluer les dégâts de cette attaque à grande échelle lancée à partir de points-relais constitués par la diaspora chinoise au Canada et aux Etats-Unis. (TTU Europe, 14 septembre 2005)

SUISSE

Nouveaux chiffres sur les mouvements de vol aux Forces aériennes (5 octobre 2005)

Avec l'introduction de la nouvelle armée et de ses structures, le nombre de mouvements de vol des Forces aériennes a été revu à la baisse. Il a donc fallu procéder à une nouvelle répartition des aéronefs militaires sur les bases aériennes qui subsistent. Le nombre de mouvements par base aérienne a, par conséquent, aussi dû être revu et, sur cette nouvelle base, il a fallu recalculer les cadastres du bruit.

Lors de la détermination du nouveau nombre de mouvements

par BA, les critères suivants ont été pris en considération: besoins des Forces aériennes en matière d'entraînement, répartition équitable des nuisances sonores, aspects liés à l'environnement et au tourisme.

La réduction du nombre de mouvements a des répercussions sur le cadastre du bruit. Celui-ci a donc été recalculé. Les modifications sont enregistrées dans le plan sectoriel militaire. Ce dernier règle le taux d'utilisation des aéroports. Une ébauche de ce plan a été présentée pour consultation aux instances cantonales d'aménagement du territoire et aux instances fédérales à la fin octobre 2005. Une seconde ébauche, approuvée par le Département de la défense, sera publiée au printemps 2006. Les communes concernées pourront encore présenter leurs doléances. Au plus tard à la fin 2006, le plan sectoriel militaire sera remis au Conseil fédéral pour approbation. Il n'y aura alors plus de possibilités de recours contre la décision qui sera prise.

Pour les bases aériennes d'Emmen, de Meiringen, de Payerne et de Sion, il faudra passer une demande d'amélioration au se-

crétariat général du Département de la défense. Un nouveau concept de protection phonique devra en outre être développé pour Sion et Meiringen.

L'aide militaire en cas de catastrophe

L'armée 95 comptait un régiment d'aide en cas de catastrophe et plusieurs régiments de sauvetage, qui étaient constitués de 23 bataillons, dont 4, en tant que formations d'alarme, pouvaient être mis sur pied rapidement. Le nombre des bataillons est passé de 23 à 4 le 1^{er} janvier 2004, imposant une refonte de l'organisation.

Le commandement d'engagement de la Formation d'intervention pour l'aide en cas de catastrophe se compose de militaires en service long, de militaires contractuels et de militaires de carrière, ainsi que de collaborateurs civils. Sa doctrine d'engagement et son équipement lui permettent de fournir une aide rapide aux secours civils sans les concurrencer. Structurée comme une compagnie, la Formation assure l'aide militaire en cas de catastrophe en Suisse et à l'étranger pendant toute l'année. Elle peut rejoindre son lieu d'engagement en Suisse dans les 4 heures avec une section (30 militaires au maximum) et, dans les 6 heures, avec le gros de la compagnie, pendant les jours ouvrables. Le samedi et le dimanche, elle peut s'y trouver dans les 12 heures pour les éléments avancés et dans les 24 heures pour le gros de la compagnie.

Lorsque les troupes d'aide en cas de catastrophe ne sont pas engagées, elles poursuivent et

approfondissent leur instruction; elles apportent, dans le cadre d'exercices, leur appui aux autres troupes en service ou elles travaillent pour des tiers.

RUAG: croissance des affaires civiles

Durant la premier semestre 2005, le groupe technologique RUAG, avec ses sites de production en Suisse, en Allemagne et en Suède, a poursuivi sa progression dans les affaires civiles qui ont crû de 5,7%, atteignant 41% du chiffre d'affaires total (37% lors de l'exercice précédent). Celui-ci a régressé de 585 à 568 millions de francs suisses. Dans le secteur «Défense», il a chuté dans le domaine des munitions de gros calibres pour les chars, les mortiers et de l'artillerie. En revanche, l'aéronautique et la simulation se sont bien développées. L'Europe est le principal marché avec 46% du chiffre d'affaires (43% lors de l'exercice précédent); elle est suivie de la Suisse. Le bénéfice avant intérêts et impôts s'élève à 25,6 millions (27,8). L'effectif du personnel est en hausse de 1,7% par rapport à la même période de l'exercice précédent, avec 5643 collaborateurs (5549). Avec 772 millions, les entrées de commandes sont de 17,4% supérieures à celles de l'exercice précédent.

A nouveau des écoutes téléphoniques préventives?

Le Conseil fédéral doit mettre en consultation des propositions visant à renforcer les moyens à disposition du renseignement intérieur, une tâche assumée actuellement par le Service d'analyse et de prévention de l'Office fédéral de la police. Il est presque sûr, à ce stade du moins, que le

Conseil fédéral va mettre les écoutes téléphoniques dites «préventives» à l'ordre du jour, tout en affinant les moyens de contrôle sur le travail des services de renseignement. Les écoutes préventives sont effectuées en dehors de toute enquête judiciaire, afin de collecter des informations et, le cas échéant, prévenir des infractions.

Elles sont actuellement strictement interdites en Suisse, et le sujet est sensible, bien que le «scandale des fiches» soit un lointain souvenir. Depuis, il y a eu le 11 septembre 2001. En 1996, le conseiller aux Etats socialiste vaudois Michel Béguelin votait en faveur de l'initiative contre la police fouineuse, qui voulait faire table rase de tout le renseignement intérieur en Suisse. «Je veux, dit-il aujourd'hui, que nous ayons les moyens de lutter contre le crime organisé et le terrorisme.» En février 2005, il a approuvé, comme ses collègues de la Commission de la politique de sécurité, un postulat demandant au Conseil fédéral d'examiner un catalogue de mesures visant à affûter les armes du renseignement et de faire un

rapport dans un délai d'une année. Le fait d'apprendre que les extrémistes islamiques de la filière dite «hambourgeoise» ont passé, voire séjourné en Suisse sans que les autorités en sachent rien a provoqué le déclic. Le climat a changé!

Association de la Ligne fortifiée de la Promenthouse

En octobre 2005, l'Association de la Ligne fortifiée de la Promenthouse, présidée par le brigadier Bernard Privat, a reçu un chèque de 20000 francs de Pro Patria Vaud, pour l'aménagement d'un foyer du soldat à la célèbre «Villa Rose», l'ouvrage fortifié peut-être le mieux camouflé de Suisse. Ce foyer du soldat, réplique fidèle de celui du fort de Dailly à Saint-Maurice, se situe dans les combles de l'ouvrage où trouvaient à l'origine les dortoirs de la garde extérieure. Seuls des éléments authentiques, provenant de différents foyers de soldats, dons de la Fondation DSR, ont été utilisés. Cet aménagement a coûté 120000 francs à l'Association.



«Villa Rose» de la ligue de la Promenthouse.